



Pour la défense de la liberté syndicale en Tunisie bis repetita !

Le 21 février dernier, Force Ouvrière avait condamné publiquement les récentes affaires de répression syndicale en Tunisie ainsi que l'expulsion de la secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), Esther LYNCH, après sa participation à une manifestation à Sfax le 17 février 2023.

Depuis la délégation conduite par le Secrétaire général par intérim de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), Owen TUDOR, et composée de responsables syndicaux d'Italie, d'Espagne, d'Algérie, de France, de Libye, de Norvège ou encore de Palestine, s'est vue refuser l'entrée en Tunisie pour participer à la mobilisation de l'UGTT du 4 mars 2023 à Tunis visant à protester contre la répression syndicale et condamner les politiques sociales et économiques qui ne cessent d'aggraver les inégalités dans le pays.

FO réaffirme sa solidarité pleine et entière avec l'UGTT et les travailleurs tunisiens ainsi qu'avec la CSI et les membres de la délégation qui se sont vu refuser l'entrée en Tunisie.

Force Ouvrière appelle les autorités tunisiennes à respecter les droits fondamentaux des travailleurs et des syndicats dans le respect plein et entier du droit social international, dont les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

FO communiquera également au plus vite ses craintes sur la dégradation de la situation sociale et syndicale auprès des autorités françaises, dont l'ambassadeur de France en Tunisie.

Contact :

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ [brugani](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)

☎ 07.81.16.76.85

Paris, le 8 mars 2023